



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU MARDI 6 MAI 2025

Présidente de séance : Stéphanie Burgun

Membres du Conseil Collégial présents :

Jean Claude Lailliau, Jérôme Bouet, Philippe Chansac, Jean Luc Boileau, Marcel Covello, Patrick Chancelier, Franck Lachaume

Absents ou excusés :

Michel Gaudron

Adhérent invité :

Melissa Juillet

Ordre du jour de la réunion :

1. Présentation du bilan comptable et du nombre d'adhérents.
2. Information sur la mise en route de la page et du groupe Facebook.
3. Atelier et formation.
4. Logistique et préparation du Printemps de la Photographie et des Arts.
5. Prêt de cadres demandé par Claudine Blanchard.
6. Préparation de la sélection des photos pour le calendrier et les soirées à la MAJO.
7. Exposition du club en octobre 2025.
8. L'invité d'honneur pour l'exposition du club 2025.
9. Mise en service du compteur d'impression sur l'imprimante Epson.
10. Sujets divers.

1. Présentation du bilan comptable pour le mois de février 2025 présenté par Patrick Chancelier (Trésorier adjoint).

Au 31 avril 2025, le club est composé de 43 adhérents à jour de leur cotisation.

Pour le mois de d'avril 2025, les mouvements du compte courant sont les suivants :

Les recettes : 86 €

Les dépenses : 100.25 €

Solde du compte courant au 31 mars 2025 : 289.87 €

Le livret association présente un solde positif de : 4820.46 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club le 31mars 2025 est de **5130.33 €**

2. Information sur la mise en route de la page et du groupe Facebook

Marcel Covello a créé une page et un groupe Facebook, qui sont opérationnels depuis quelques jours. Les adhérents ont été prévenus par mail de cette création mi-avril 2025.

L'adresse Facebook est romo photo club, Marcel a envoyé une invitation aux adhérents qu'il a en contact. Pour les autres, il est nécessaire de faire la demande d'accès à la page, via Facebook

A ce jour, douze personnes sont membres de ce groupe.

Cette page a pour objectif de présenter des photos mises en ligne par les membres, mais également de diffuser des informations comme des flyers d'expositions.

Une communication complémentaire va être faite aux adhérents avant une séance de projection.

3. Atelier et formation

Atelier studio photo

Robert Brakha a proposé d'organiser une formation studio photo avec comme animateur Monsieur Michel Viault.

Avant de valider cette proposition, le Conseil Collégial a pris la décision de se rapprocher de Thierry Letuillier pour savoir s'il souhaite se charger de cet atelier. Maitrisant parfaitement ce sujet, la priorité lui est donnée.

Un recensement des adhérents intéressés sera réalisé prochainement.

Information sur la prise de photo avec les téléphones portables.

Philippe Chansac propose de réaliser une information d'une quinzaine de minutes sur la prise de photo avec un téléphone portable (iPhone ou Android) et de comparer les prises de vues faites avec un appareil photo classique.

Cette proposition est validée par le Conseil Collégial, et sera réalisée prochainement.

4. Logistique et préparation du Printemps de la Photographie et des Arts

Toutes les photos ont été encadrées le vendredi 2 mai 2025 par les adhérents. Elles sont prêtes à être transportées.

Le montage est prévu le jeudi 15 mai 2025, avec un rendez-vous à 9h00 au local du club pour les six adhérents disponibles.

Le matériel pour le studio photo sera récupéré le samedi matin pour être installé à la fabrique Normant. Studio qui sera opérationnel le samedi et le dimanche de 14h00 à 17h00.

Stéphanie Burgun, se charge de transmettre la liste du matériel à emmener.

Le planning des présences est communiqué par Franck Lachaume aux membres du Conseil Collégial.

5. Prêt de cadres demandé par Claudine Blanchard

Claudine Blanchard a sollicité le club pour prêter des cadres, soit 14 format 40X50 et 3 format 30X40, à un photographe réunionnais qui expose au Printemps de la Photographie et des Arts, car celui-ci ne peut pas venir avec ses photos encadrées.

Après discussion entre les membres du Conseil Collégial, le prêt est accepté contre une caution de 150 euros, qui sera encaissée en cas de détérioration.

Cette validation reste exceptionnelle, et les membres du Conseil ont été surpris par cette demande qui a été faite quelques jours avant le début de l'exposition.

6. Préparation de la sélection des photos pour le calendrier et les soirées à la MAJO.

La commission photo, va procéder à la sélection des photos en juin, pour la conception du calendrier 2026, ainsi que pour les clichés qui seront exposés lors des trois soirées à la MAJO.

A la suite de cette sélection, la commission impression réalisera les tirages pour la MAJO, et le calendrier pourra être commandé.

7. Exposition du club en octobre 2025

Afin de préparer au mieux l'exposition annuelle du Romo Photo Club, il a été statué les règles suivantes.

Deux photos par adhérents seront exposées, format A4 ou A3 avec une préférence pour du A3.

Il sera demandé aux adhérents de fournir deux photos de leur choix. Après réception, la commission photo se réserve le droit de refuser une photo dans le seul cas où celle-ci ne pourrait pas être imprimée avec une qualité suffisante.

Par contre, il n'y aura pas de refus de cette commission sur le choix des photos, car c'est l'adhérent qui décide de ce qu'il veut exposer.

Cependant, les adhérents qui n'enverront pas de photo, ne seront pas exposés. La commission photo n'ira pas dans les galeries pour choisir des photos à la place de l'adhérent, comme ce qu'il se faisait les années précédentes.

La demande sera envoyée par le secrétariat quelques semaines avant l'exposition.

8. L'invité d'honneur pour l'exposition du club 2025.

Le Conseil Collégial a retenu l'invité d'honneur pour l'exposition du club 2025. Il s'agit de monsieur Alain Le Mouée, qui a une activité photographique qui repose sur un concept assez simple en apparence, prendre des clichés de petits végétaux collectés de-ci de-là au cours de balades, assemblés et posés sur l'eau.

Une rencontre a eu lieu entre ce photographe et Jean Claude Lailliau, afin de définir les modalités d'exposition.

Alain Le Mouée, sera présent le vendredi pour le montage et le vernissage, ainsi que le dimanche toute la journée.

9. Mise en service du compteur d'impression sur l'imprimante Epson.

Jean Claude Lailliau, demande s'il est possible de mettre en service un compteur d'impression sur l'imprimante Epson afin de suivre l'utilisation de celle-ci.

Stéphanie Burgun et Jérôme Bouet, ne pensent pas que ce type de compteur existe sur le logiciel de l'imprimante, mais ils vont se renseigner.

Cependant, un suivi des impressions est réalisé par la commission impression qui est en mesure de fournir le nombre précis d'impressions réalisées.

10. Sujets divers.

Exposition de Selles sur Cher.

Patrick Chancelier demande comment s'est passé l'exposition de Selles sur Cher ou le Romo Photo Club a exposé quelques photos.

Jean Luc Boileau, indique que cette exposition s'est très bien déroulée.

Mise à jour du trombinoscope

Patrick Chancelier demande s'il serait possible de compléter le trombinoscope du club qui est consultable sur le site internet. Franck Lachaume, indique qu'il manque quatre membres dans ce trombinoscope, il sera complété prochainement.

Droit des membres du Conseil Collégial.

Il est rappelé par Jean Claude Lailliau, que les membres du Conseil Collégial peuvent faire des achats pour un montant de 40 euros maximum, sans accord préalable du Conseil. Il s'agit d'achats qui ne peuvent pas attendre une délibération.

La réunion se termine à 21h00.

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 3 juin 2025 sous la présidence de Jean Luc Boileau

L'invitée à cette réunion reste à définir.